







---





## SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

### LEED® v4 pour la Conception et la construction de bâtiments durable (C+CB)

Nouvelles constructions, Noyau et enveloppe, Écoles, Commerces de détail, Centres de données, Entrepôts et centre de distribution, Bâtiments hôteliers et Établissements de soins de santé.

### LEED® v4 pour la Conception et construction de l'aménagement intérieur (C+CI)

Intérieurs commerciaux, Commerces de détail et Bâtiments hôteliers.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		POINTS	CONTRIBUTIONS DU PRODUIT
MR	<b>Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Déclaration environnementale de produit (DEP)</b> Option 1 : Le produit NU Green Soya <sup>MC</sup> contribue avec sa DEP spécifique de Type III et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calcul d'obtention de ce crédit.	1 point	<b>IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX</b>  DEP spécifique de Type III conforme à ISO 14025:2006
	<b>Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Approvisionnement des matières premières</b> Option 2 : Pratiques d'extraction exemplaires Pourrait aussi contribuer au facteur d'évaluation de l'emplacement si le produit est extrait, fabriqué et acheté à l'intérieur d'un rayon de 160 km autour du projet.		<b>ATTRIBUTS</b> Contenu recyclé pré-consommation (84 % - 88 %) et Certifié FSC® (100 %) (Lorsque spécifié)
	<b>Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Ingrédients des matériaux</b> Option 1 : Déclaration des ingrédients des matériaux		<b>INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS</b> HPD® version 1.0 Health Product Declaration®
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		POINTS	CONTRIBUTIONS DU PRODUIT
QEI	<b>Matériaux à faibles émissions</b> Option 1 : Calculs relatifs aux catégories de produits <sup>1</sup> Selon le système d'évaluation et le nombre de catégories conformes. Pour la catégorie de produits bois composite, 100 % des produits bois composite, non couverts par les autres catégories, doivent rencontrer ces exigences.	1-3 points <sup>1</sup>	<b>INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS</b>  Certifié NAF et CARB Phase 2

### LEED® v4 pour les habitations

Applicable pour les maisons unifamiliales, multifamiliales (un à trois étages), ou multifamiliales (quatre à six étages). Incluant les habitations de faible hauteur et habitations de moyenne hauteur.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		POINTS	CONTRIBUTIONS DU PRODUIT
MR préalable 1	<b>Bois tropical certifié</b>	Préalable	<b>ATTRIBUTS</b>  Les produits de Uniboard ne contiennent aucune essence tropicale
			<b>ATTRIBUTS</b> Contenu recyclé pré-consommation (84 % - 88 %) et Certifié FSC® (100 %) (Lorsque spécifié)
MR crédit 2	<b>Produits à privilégier du point de vue environnemental</b> Option 2 : Produits préférables pour l'environnement <sup>2</sup> Au moins 90 % des composantes doivent satisfaire aux conditions requises pour obtenir le crédit. NU Green Soya <sup>MC</sup> contribue à 0,5 point pour la certification FSC et 0,5 point pour le contenu recyclé.	1 point <sup>2</sup>	<b>ATTRIBUTS</b> Contenu recyclé pré-consommation (84 % - 88 %) et Certifié FSC® (100 %) (Lorsque spécifié)
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		POINTS	CONTRIBUTIONS DU PRODUIT
QEI crédit 7	<b>Produits à faibles émissions</b> <sup>3</sup> Au moins 90 % des composantes doivent satisfaire aux conditions requises pour obtenir le crédit. NU Green Soya <sup>MC</sup> contribue à 1 point pour la conformité CARB Phase 2 et certifié NAF.	1 point <sup>3</sup>	<b>INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS</b>  Certifié NAF et CARB Phase 2

Il est important de considérer que le total de points identifiés reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leurs véracités et leurs intégrités. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenue responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou dommages subis, en tout ou en partie, causés par des erreurs et/ou des omissions relatives à la collecte des données, la compilation et/ou d'interprétation. Le protocole d'analyse de Vertima est disponible sur demande.

Éco-Déclaration Validée :  
**EDV16-1068-01**  
 Période de validité :  
**10/2017 à 10/2018**